

Circuit N°1 de la Garenne, petite balade familiale autour du canal du Berry

Une randonnée proposée par dvtm



Petite balade familiale autour des cours d'eau.

Ce petit circuit aura pour décor le canal du Berry et la rivière du Cher, où vous aurez peut être le plaisir de croiser quelques cygnes qui ont choisi comme résidence ce cour d'eau. Cette randonnée est sans aucune difficulté.

Durée :	0h55	Difficulté :	Facile
Distance :	3.27km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	5m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	5m	Commune :	Thénioux (18100)
Point haut :	96m		
Point bas :	90m		

Description

Départ de L'Escale de Thénioux(1).

Prendre l'allée entre l'escale et le Rio. Après la barrière, tournez à droite et passez le petit pont de pierre. Vous êtes sur le chemin de Fernet entre la rivière le Cher et le Canal du Berry. Après 750m, vous arrivez à la salle des fêtes à droite et le Gite du petit Nançais (bâtisse du xv° siècle)(2).

Traversez la route de Genouilly, prendre en face le chemin de la Garenne. Suivez ce chemin de pierre sur 1km entre champ et petit plan d'eau. Vous longez sur quelques mètres la rivière à gauche et tournez à droite pour monter le talus du déversoir du canal(3). Prendre sur la droite et longez le canal jusqu'au bourg. Arrivez au pont monument du passeur (ligne de démarcation). Traversez la route et continuez en longeant le canal jusqu'à l'escale.

Points de passages

	D/A
	N 47.254616° / E 1.934783° - alt. 95m - km 0
	1
	N 47.255012° / E 1.925804° - alt. 91m - km 0.78
	2
	N 47.259431° / E 1.915991° - alt. 94m - km 1.71
	D/A
	N 47.254652° / E 1.934783° - alt. 95m - km 3.27

Informations pratiques

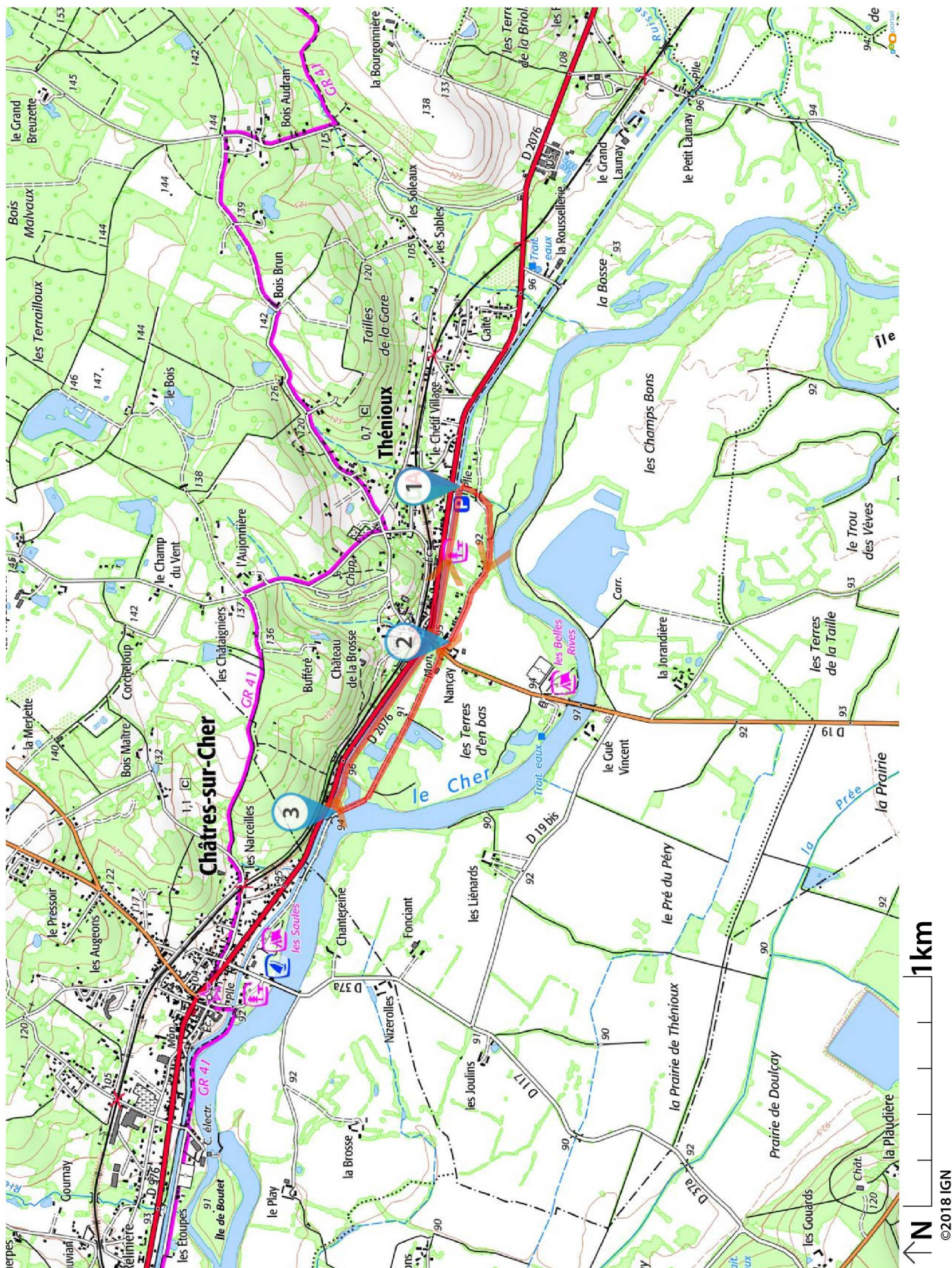
En été, des basket suffisent. En hiver, si le temps est humide, des godillots seront conseillés. Point d'eau à l'escale du canal gérée par l'office de tourisme de vierzon de juin a fin août.

A proximité

Le monument du passeur.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-petite-ballade-familiale-autour-du-canal/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

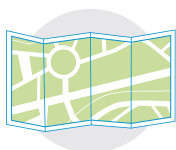
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



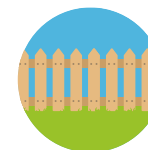
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



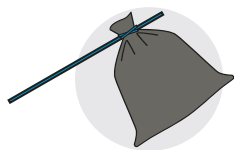
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.